



inito

GUIDE PRATIQUE · INITO 2026

Souveraineté des données et IA

Le guide pratique pour dirigeants de PME

CLOUD Act, RGPD, alternatives françaises :
ce qu'il faut savoir avant de choisir un outil IA.

inito.fr

Ce guide en 5 chapitres

- 01** Le CLOUD Act : ce qui change pour vos données
- 02** RGPD et IA : ce que vous devez faire (et ne pas faire)
- 03** Les alternatives souveraines : françaises, européennes, open source
- 04** La checklist : les bonnes questions avant de choisir un outil
- 05** Ce que ça change concrètement pour votre PME

À qui s'adresse ce guide ?

Vous dirigez une PME, un cabinet, un atelier ou un commerce. Vous utilisez, ou envisagez d'utiliser, des outils IA (ChatGPT, Claude, Copilot, Gemini...) dans votre activité. Vous vous demandez si c'est vraiment sûr, et si vous avez des obligations légales. Ce guide répond à ces questions sans jargon technique.

01. Le CLOUD Act

Ce qui change vraiment pour vos données

Le CLOUD Act (Clarifying Lawful Overseas Use of Data Act) est une loi américaine adoptée en 2018. Elle oblige les entreprises technologiques américaines (Microsoft, Google, Amazon, OpenAI) à fournir au gouvernement des États-Unis les données stockées sur leurs serveurs, **même si ces serveurs sont situés en Europe**.

Concrètement, si vous utilisez ChatGPT, Claude, Microsoft Copilot, Google Gemini ou AWS pour traiter des données professionnelles, ces données peuvent légalement être consultées par les autorités américaines, sans que vous en soyez informé.

Exemple concret

Vous copiez un devis client dans ChatGPT ou Claude pour générer une lettre de relance. Ce devis, avec le nom du client, les montants et les conditions commerciales, transite par des serveurs d'OpenAI ou d'Anthropic (entreprises américaines). Le CLOUD Act s'applique. Votre concurrent pourrait, théoriquement, y avoir accès via une procédure judiciaire américaine.

Qui est concerné ?

- ✓ Toute entreprise qui utilise des outils IA hébergés par des sociétés américaines
- ✓ Toute entreprise qui stocke des données dans le cloud américain (AWS, Azure, Google Cloud)
- ✓ Indépendamment de la localisation physique des serveurs (même si le serveur est en France)
- ✓ Quelle que soit la taille de l'entreprise : une TPE est autant concernée qu'un grand groupe

Ce n'est pas propre aux États-Unis

Le CLOUD Act ne signifie pas que vos données sont espionnées en permanence. Il signifie qu'elles **peuvent l'être** sur demande officielle, sans votre consentement ni votre information. C'est une exposition de risque, pas une certitude de violation. Et ce risque n'est pas réservé aux États-Unis : les modèles IA propriétaires non open source, **chinois notamment**, posent une problématique similaire. La vigilance doit s'appliquer à tout fournisseur non européen, quelle que soit sa nationalité.

02. RGPD et IA

Vos obligations concrètes

Le RGPD (Règlement Général sur la Protection des Données) s'applique à toute entreprise qui traite des données personnelles de résidents européens. L'arrivée des outils IA a créé de nouvelles zones de risque que beaucoup de PME ignorent.

Ce qui change avec l'IA

Situation : Saisir des données clients dans un outil IA

Conséquence : Vous transférez potentiellement des données personnelles à un sous-traitant non déclaré.

Obligation : Mettre à jour votre registre des traitements.

Situation : Utiliser l'IA pour automatiser des décisions

Conséquence : L'IA peut prendre des décisions affectant vos clients (refus, scoring, personnalisation).

Obligation : Vous devez en informer les personnes concernées.

Situation : Stocker des données dans le cloud d'un fournisseur hors UE

Conséquence : Transfert de données hors UE.

Obligation : Nécessite des garanties contractuelles spécifiques (clauses contractuelles types de la Commission européenne).

La bonne nouvelle

Le RGPD n'interdit pas d'utiliser des outils IA. Il impose simplement de savoir où vont vos données, d'en informer vos clients si nécessaire, et de choisir des outils qui offrent des garanties contractuelles adéquates. C'est faisable, et c'est précisément ce que permet une approche souveraine.

03. Les alternatives souveraines

Françaises, européennes, ou open source

La France fait partie des pays qui investissent dans leur souveraineté numérique, aux côtés d'autres acteurs européens. Mistral AI et OVHcloud sont les deux exemples français les plus visibles, mais ce ne sont pas les seuls leviers : l'écosystème open source mondial permet lui aussi de garder le contrôle, quel que soit le pays d'origine du logiciel.

Mistral AI : le modèle IA français

Mistral AI est une startup française fondée en 2023 par d'anciens chercheurs de Google DeepMind et Meta. Certains de ses modèles (Mistral 7B, Mixtral) sont publiés en open source et peuvent être installés **directement sur vos propres serveurs**. Son modèle le plus avancé (Mistral Large), comparable aux modèles américains les plus performants, reste quant à lui propriétaire et accessible uniquement via API, à l'image de ses équivalents outre-Atlantique.

Avantage	Ce que ça signifie pour vous
Hébergement local possible	Les modèles ouverts (7B, Mixtral) tournent sur votre propre serveur. Vos données ne quittent jamais votre entreprise.
Droit français applicable	Mistral AI est une société française, soumise au droit européen et non au CLOUD Act, y compris pour ses modèles servis via API.
Modèles ouverts disponibles	Les modèles 7B et Mixtral sont publiés en open source (licence Apache 2.0) : vous pouvez les auditer et les personnaliser.
Limite à connaître	Le modèle le plus puissant (Large) n'est pas open source, donc pas auto-hébergeable quelle que soit votre infrastructure. Il reste accessible uniquement via l'API de Mistral, comme ses équivalents américains.

OVH : l'hébergement cloud souverain

OVHcloud est le premier fournisseur cloud européen, dont les serveurs sont exclusivement situés en Europe et soumis au droit français et européen. Pour une PME qui ne veut pas héberger ses propres serveurs, OVH offre une alternative crédible aux GAFAM : même puissance, même scalabilité, mais **aucune exposition au CLOUD Act**.



L'open source : une troisième voie

Le monde de l'open source ne se limite pas à la France. Des modèles publiés en open weight, quelle que soit leur origine, peuvent eux aussi être installés sur vos propres serveurs : la souveraineté ne dépend alors plus de la nationalité de l'éditeur, mais de votre capacité à héberger et contrôler l'outil vous-même.

L'outil adapté, pas le plus puissant

Les modèles qui rivalisent avec les meilleurs modèles américains sur toutes les tâches sont presque tous propriétaires, donc impossibles à auto-héberger. Il existe de rares exceptions ouvertes, comme le modèle chinois DeepSeek, mais leur niveau de performance exige alors une infrastructure serveur conséquente pour tourner en local, bien au-delà d'un simple poste de travail. Pour la grande majorité des usages d'une PME (classification, extraction d'information, rédaction à partir de modèles, automatisation de tâches répétitives), un modèle ouvert plus modeste suffit largement, et tourne sur du matériel raisonnable. L'enjeu n'est donc pas de choisir le modèle le plus puissant, mais l'outil adapté à votre usage réel.

04. La checklist

Les bonnes questions à poser avant de choisir un outil IA

Avant d'adopter un nouvel outil IA dans votre entreprise, posez systématiquement ces questions à votre prestataire ou au fournisseur de l'outil :

Hébergement

- ☐ Où sont physiquement situés les serveurs ?
- ☐ La société mère est-elle soumise au droit américain (CLOUD Act) ?
- ☐ Existe-t-il une option d'hébergement en Europe ou en local ?

Données

- ☐ Mes données sont-elles utilisées pour entraîner les modèles ?
- ☐ Puis-je demander la suppression de mes données à tout moment ?
- ☐ Un DPA (Data Processing Agreement) est-il disponible ?

Conformité

- ☐ Le fournisseur est-il certifié ISO 27001 ou équivalent ?
- ☐ Des clauses contractuelles types UE sont-elles incluses ?
- ☐ Qui est responsable en cas de violation de données ?

Souveraineté

- ☐ Peut-on utiliser cet outil en mode hors-ligne ou local ?
- ☐ Existe-t-il une version open source ou auto-hébergeable ?
- ☐ Quel est le niveau de dépendance au fournisseur (lock-in) ?

05. Ce que ça change pour votre PME

Les 3 approches possibles

Il n'existe pas une seule bonne réponse. Voici les trois approches que nous recommandons selon votre situation, par ordre croissant de souveraineté :

Approche 1 : hybride souverain

Vous gardez les outils américains pour les tâches non sensibles (rédaction générique, recherche publique), mais vous adoptez des outils européens pour tout ce qui touche à vos données clients, fournisseurs et process internes. Exemple : Mistral via OVH pour l'automatisation interne, ChatGPT ou Claude pour la rédaction marketing.

Approche 2 : cloud souverain

Vous migrez l'ensemble de vos outils cloud vers des fournisseurs européens (OVH, Scaleway, Hetzner). Vos données ne quittent jamais l'UE. Coût légèrement supérieur, mais conformité RGPD simplifiée et exposition CLOUD Act nulle.

Approche 3 : on-premise (local)

Le modèle IA tourne directement sur vos propres serveurs ou ceux de votre prestataire. Aucune donnée ne quitte votre entreprise. Idéal pour les secteurs très sensibles (santé, juridique, industrie de défense). Nécessite une installation et une maintenance technique.

Ce que ça ne coûte pas

Contrairement à une idée reçue, mettre en place une approche souveraine ne revient pas systématiquement plus cher. En combinant logiciels open source, modèles européens adaptés comme Mistral consommés via API, et hébergement sur un serveur privé virtuel OVH, il est possible d'automatiser des tâches complexes à un coût inférieur aux abonnements ChatGPT Entreprise, Claude ou Microsoft Copilot. La différence : vous gardez le contrôle.

Et maintenant ?

Vous savez maintenant quels risques existent et quelles questions poser. La prochaine étape, c'est d'identifier concrètement quelles automatisations mettre en place dans votre entreprise, et dans quel ordre pour maximiser le ROI.

Prochaine étape : l'Audit IA Packagé

Voici ce que je vous propose pour passer à l'action :

- 1 Diagnostic complet** de vos process actuels
- 2 Identification** des 3 à 5 automatisations prioritaires
- 3 Plan d'action concret**, livré en 5 jours ouvrés

Souveraineté des données garantie à chaque étape.

Réserver un échange →

inito.fr · contact@inito.fr

J'ai rédigé ce guide afin de répondre aux questions que tout dirigeant est en droit de se poser. Au-delà d'une approche marketing de l'IA en entreprise, j'utilise moi-même cette approche souveraine au quotidien avec mes outils auto-hébergés. C'est mon environnement de travail réel.

Julien Gremaud, fondateur d'Inito

INITO · inito.fr · Guide Souveraineté des Données, 2026 · Usage libre, reproduction interdite sans autorisation.